Image not found or type unknown

Convocation de police antidatée

Par **Mimi67100**, le **30/07/2021** à **09:48**

Bonjour

j'ai reçue une convocation de police pour des faits de 2014 jusqu'au 16 octobre 2021. date qui n'est même pas encore écoulée.

est-ce un faux? Dois-je quand même m'y rendre et répondre à l'enquête de police?

merci

Par **P.M.**, le **30/07/2021** à **11:00**

Bonjour,

Il s'agit peut-être d'une erreur matérielle que vous pourrez signaler en vous présentant à la convocation...

Par **Mimi67100**, le **30/07/2021** à **11:10**

Et si cette date est identique sur la plainte? Il s’agit de quoi?un vice de procédure ? Écriture en faux? Merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **30/07/2021** à **11:26**

Comme je vous l'ai indiqué, il peut s'agir d'une simple erreur matérielle, si vous le souhaitez vous pourriez en savoir plus en téléphonant à l'expéditeur si son numéro est indiqué...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés